

COMMUNIQUE diffusé par CNW Telbec, Montréal 514-878-2520

A l'attention des rédacteurs des chroniques affaires et finance:
Corporation Groupe Mercator Transport annonce que ses actions sont maintenant admissibles au fins de couverture au régime Actions-croissance PME

LAVAL, QC, le 26 mai /CNW Telbec/ - Corporation Groupe Mercator Transport ("Mercator") (Bourse de croissance TSX inc. : GMT), est fière d'annoncer qu'elle a obtenu une décision anticipée du ministère du Revenu du Québec confirmant l'admissibilité de ses actions aux termes du régime Actions-croissance PME et l'ajout de ses actions ordinaires à la liste des actions admissibles tenue par l'Autorité des marchés financiers.

Par conséquent, ses actions sont dorénavant admissibles pour des fins de couvertures, en vertu du régime Actions-croissance PME.

A propos de Mercator

Mercator est une entreprise spécialisée dans le service de courtage en transport, dans la logistique internationale et dans la distribution. Mercator offre des services à forte valeur ajoutée dans la gestion globale de la chaîne d'approvisionnement et conçoit des solutions sur mesure. Mercator se distingue par sa politique de proximité et l'engagement de ses collaborateurs afin de répondre avec précision aux besoins des clients.

La Bourse de croissance TSX inc. n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou l'exactitude du présent communiqué de presse.

%SEDAR: 00020866EF c4532

/Renseignements: Monsieur Patrick Bazinet, Administrateur, Relations aux investisseurs, investisseur(at)corpgmt.com, (450) 667-8886/
(GMT.)

CO: CORPORATION GROUPE MERCATOR TRANSPORT

CNW 17:22e 26-MAY-08